

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT
27 juin 2017

Membres du syndicat et invités présents :

- Valérie ORCEL, Présidente
- Denis DELAGE, Vice Président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Christophe PETIT, Membre du syndicat représentant la SATA
- Yann CARREL, Directeur technique et d'exploitation SATA
- Jean-Yves NOYREY, Maire
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Absents excusés:

- Christophe MONIER, Directeur Général SATA - absent
- Guy BORY, membre du syndicat - absent
- Romuald ROCHE, membre du syndicat - absent
- Antoine CANIVEZ, Directeur Général des Services - excusé
- Jade Farrugia, Directrice des ressources et de la modernité - excusé

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

12 JUL. 2017

Direction Départementales des Territoires

La réunion débute à 17H 15

I MEGAVALANCHE 2017 :

L'Office du Tourisme a fait une demande pour pouvoir mettre des tentes sur les terrains de l'AFP à 1800 autour du départ du DMC, zone non pâturée en ce moment. En application de la convention, et comme chaque année le bureau autorise ce camping lié à la Mégavalanche, sur environ 1 semaine.

II/INDEMNITES DES ELEVEURS :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du secteur de 1800, sur le secteur du Signal, l'estive des bovins est perturbée, et les aides aux éleveurs sont diminuées. Ainsi pour pallier à cet impact, il est proposé une indemnité de dédommagement aux éleveurs à hauteur de 2000 €/an sur les 3 années de travaux. Cette indemnité sera versée par la SATA via une convention SATA/ELEVEURS/AFP.

1500 € ont déjà été investis en fils et poteaux reste donc à régler 1500€ pour 2017 et ensuite 1500€/an pour 2018 et 2019.

III/PROJET PARKING PATTE D'OIE :

Une zone de parking d'environ 350 places devrait être créée à la Patte d'Oie dans l'optique du projet du futur TCSP. Jean-Yves Noyrey explique qu'il faudrait distraire ces parcelles de l'AFP afin de répondre à cette demande (si les propriétaires concernés sont d'accord). Ce parking ne devrait pas enlever de pâturage, car c'est actuellement un talus rempli d'églantiers. Ce sujet devra être étudié lors de la prochaine assemblée des propriétaires.

IV/DEPOTS DE TERRES :

A l'occasion des divers travaux de terrassement opérés dans la station et des problèmes de transports engendrés, Christophe Petit rappelle qu'un propriétaire peut autoriser un dépôt provisoire de 5000 m². Cependant celui-ci devra être enlevé de façon systématique, par celui qui les dépose.

La SATA a déposé 2 dossiers pour l'obtention de zones de dépôts définitives.

V/QUESTIONS DIVERSES :

Christophe Petit soulève le problème de la sécurisation de la zone du plat des Grenouilles, à l'endroit où un incident a eu lieu l'hiver passé. Il souhaite effectuer quelques aménagements afin de rendre parfaitement sûr cet endroit. L'autorisation lui est donnée.

Valérie Orcel informe le bureau qu'un arrêté a été pris, autorisant M. Christian Trouillard à effectuer des tirs sur les loups pour protéger son troupeau.

Denis Delage demande où en est le gazon derrière la zone de l'Immaculée. Christophe Petit lui explique que cette année la sécheresse périodique a retardé la prise des plantations et qu'il faudra être patient.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 18 H 40.

La Présidente Valérie ORCEL



Le 28 juin 2017

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

12 JUIL. 2017

Direction Départementales des Territoires